

CHARTÉ D'ENGAGEMENTS

Commune de Brunehaut



GREEN DEAL – CANTINES DURABLES

Je m'engage comme autorité politique pour plus d'alimentation durable dans les cantines !

NOM de l'Autorité Politique : **Commune de Brunehaut**

Personne responsable : **WACQUIER Pierre, Bourgmestre et Echevin de l'Enseignement**

Personne de contact : **DEWINDT Nathalie**

E-mail et tél. de la personne de contact : nathalie.dewindt@commune-brunehaut.be – 069/36.29.68

Nous sommes une entité à caractère rural et nous assurons la gestion de 7 implantations scolaires fondamentales réparties sur le territoire, regroupées en 3 groupes scolaires. Nous ne possédons pas de cuisine permettant la confection des repas proposés aux élèves. Chaque établissement est entièrement autonome dans le choix du prestataire de service pour la fourniture de ses cantines. Les retours : des consommateurs, des parents, du personnel chargé du service, des équipes pédagogiques ne sont pas toujours satisfaisants. Nous voulons profiter de notre adhésion au projet Green Deal pour revoir les modalités de fonctionnement. Nous travaillons à la réalisation d'un « carnet d'exigences », orienté vers une amélioration de la qualité, de la variété, de la durabilité, des repas proposés où les produits frais, peu travaillés et de saison seraient à privilégier. Il inclura également des recommandations visant à limiter les produits de type industriel et à réduire le gaspillage alimentaire. Il sera soumis à l'examen des Conseils de Participation et à l'approbation du Conseil communal. S'il requiert l'approbation des instances consultées, les directeurs d'établissement seront invités à solliciter son respect et l'engagement de son application par le prestataire pour être choisi pour la fourniture des repas aux élèves. Nous espérons pouvoir généraliser son adoption et son utilisation à la prochaine rentrée scolaire (septembre 2019).

CHARTE D'ENGAGEMENTS



En 2021, au plus tard, nous souhaitons orienter toutes les cantines scolaires communales vers une démarche de durabilité et proposer à chaque établissement scolaire son inscription dans le projet Green Deal

1/ POUR DES PRODUITS LOCAUX ET DE SAISON

2/ POUR DES PRODUITS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ANIMAUX

3/ POUR DES PRODUITS EQUITABLES

4/ POUR DES REPAS SAINS, EQUILIBRES ET SAVOUREUX

Objectifs chiffrés

Améliorer la durabilité des repas servis dans toutes les écoles communales (7 implantations).

Actions

Par la réalisation d'un carnet de recommandations alimentaires que nous allons soumettre à l'avis du conseil communal et des conseils de participation de tous les établissements scolaires, nous comptons sensibiliser tous les acteurs de la communauté éducative à l'alimentation durable

Par sa mise en application, nous allons intégrer des aspects d'alimentation durable dans le cursus scolaire et restreindre l'offre et la promotion de produits susceptibles de contribuer au déséquilibre des régimes alimentaires dans les cantines.

Indirectement, sa mise en application contribuera à améliorer « l'image » des cuisines de collectivité et donnera une plus-value au travail du prestataire choisi pour confectionner les repas et valorisera le travail du personnel chargé du service qui aura préalablement été sensibilisé, formé, aux aspects et valeurs d'une alimentation durable.

Pour donner davantage de sens à la démarche, les directeurs d'établissement seront invités à consulter des prestataires de service inscrits dans le Green Deal ou prêts à s'engager dans cette démarche ou une autre visant la durabilité alimentaire

L'utilisation du carnet de recommandations permettra de concrétiser les actions structurelles en les rendant visibles et mesurables (ex : soupe fraîche élaborée avec des légumes de saison tous les jours, limitation des desserts de type industriel ...).

CHARTE D'ENGAGEMENTS



5/ POUR LA REDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET DES DECHETS

Objectifs chiffrés

Réduire les déchets plastiques dans les 7 implantations scolaires.

Actions

Achat de carafes filtrantes et/ou installation de fontaines à eau.

6/ POUR L'INCLUSION SOCIALE